



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2017-029

*** * ***

Objet :

**ELECTION des membres à la COMMISSION
PERMANENTE
«Affaires Scolaires – Petite Enfance – Jeunesse ».**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le vingt et un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents : MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine à 18h40 – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine à 18h35 – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-louis - DEBEAUCHE Christine – BENEZETH Béatrice – NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René

Pouvoirs : MM. LEROY Annie à SERVEL Olivier - BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - POURTIER Jean Luc à SOTO Jean-François - CABOCHE Chrystelle à BLANES Michel - PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle - CONTRERAS Sylvie à GOMEZ René

Absents : MM. EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne
Convocation du 15 mars 2017

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élu secrétaire à l'unanimité.

Conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal

- **ELIT à bulletin secret par 25 voix POUR (unanimité)**

Les membres qui siégeront à la Commission permanente **AFFAIRES SCOLAIRES – PETITE ENFANCE - JEUNESSE**

Président : SOTO Jean-François
NADAL Olivier
SOREL Joëlle
LABEUR Martine
PANTALEONE Alexandra
CABOCHE Chrystelle
VAILHE Bruno
MATEO Amélie
FALZON Serge
BENEZETH Béatrice
SUQUET Maguelonne
LECOMTE Olivier

La délibération n° 2014-017 du 11 avril 2014 est rapportée.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20170321-DEL2017-029-DE
Date de télétransmission : 23/03/2017
Date de réception préfecture : 23/03/2017